



---

Procès-verbal de l'Assemblée Générale  
2 Mai 2025 – Eole Club de Berck sur Mer

---

**25 Présents:** *Hervé PERROT, Bruno BERRY, Alain LECOINTE, Jean-Pierre FORT, Jean marc CHERRIAUX, Jean François FAISANT, Philippe BOURRY, Damien DELENCLOS, Olivier CALLE, Bruno ROUSSEL, Pascal LEOTY, Hugues SANDERE, Marylou THOMAS, Gregory LOTTIN, Didier CHARLES, Gautier DELENCLOS, William DELENCLOS, Emilien CARPENTIER, Titouan TAINÉ, Charly TAINÉ, Cyprien CARPENTIER, Pascal BANSE, David CARPENTIER, Jean-luc MARIENNE, Nicolas TAINÉ*

**3 Pouvoirs :** *Bernard DUVAL, Régis THOUEMENT, Alain LUNEL*

A la date du 2 Mai 2025, 43 pilotes étaient réputés à jour de leur cotisation, sensiblement en progression par rapport à l'exercice précédent.

Conformément aux statuts seuls les présents de plus de 16 ans votent et intègre le quorum.

Le quorum d'un tiers des inscrits présents à l'AG est atteint.

Le Président remercie les adhérents présents et déclare l'assemblée générale de l'association Blokart-Team France ouverte.

Il remercie en introduction Christian FEVRIER le Directeur Technique National de la Fédération Française de Char à Voile pour sa présence à cette assemblée et l'invite à dire quelques mots.

Celui-ci rappelle la complète intégration de la classe Blokart dans la fédération. Il félicite les organisateurs de la compétition de Berck. Il annonce la prise en compte plus officielle des règles spécifiques aux compétitions Blokart (IBRA) vis-à-vis du corps arbitral. Le président rappelle que le BTF reste indépendant de la FFCV pour les compétitions internationales EBA/IBRA.

**1 / Rapport moral et sportif du président :** (Hervé PERROT) :

Le président manifeste tout d'abord la joie d'avoir vu se dérouler dans de bonnes conditions la saison 2024-2025, riches en rencontre et événements de tous ordres. Il est vital de préserver, voir d'améliorer l'attractivité de nos Grands Prix et événements sportifs ou de découverte, en élargissant tant que faire se peut le cercle des participants et l'effort auprès des jeunes doit être maintenu.

La convention établie entre le BTF et la FFCV est toujours en vigueur ! Elle est toujours bien respectée et permet la mutualisation optimisée du corps arbitral pour les grands-prix ; Les relations avec les clubs organisateurs sont toujours positives et les compétitions se déroulent toujours dans une bonne ambiance, elles ont permis l'organisation de petits et grands événements, La mutualisation de 2 classes au moins par Grands Prix élargis également les rencontres avec d'autres pilotes. Le président souligne la nécessité de faire valoir une bonne ambiance de groupe au sein du BTF ;

Il remercie plus particulièrement Yann THOMAS pour son animation du compte Facebook du BTF et Marylou, Emilien, Gautier pour leurs posts sur instagram.

## 2 / Rapport financier du Trésorier de l'Association :(Pascal LEOTY)

Le solde global de l'association au 14 Juin 2024 est le suivant :  
compte Livret A , compte chèque BP, caisse espèces : 2048€ pour 2352 € en 2024

Recettes : 1030 € (cotisations et vente de plaques) .

Dépenses : 1332 € suivant le détail ci-après :

Gestionnaire du site (Amen) :79€

Fleurs enterrement de notre ami Manu GODET : 100€

Tee-shirts manches longues distribués: 700€

Subvention Open de Saint-Georges : 72 €

Primes exceptionnelles en bon d'achat pour les jeunes pilotes ayant fait des podiums internationaux : 200 €

Assurance : 96€

Frais bancaires : 61€

L'association a en stock , 16 casquettes (à la vente ! ), 20 tee-shirts (à la vente aussi ) , 1 tente de plage , 1 groupe électrogène , 1 pèse personne , des drapeaux ,

Approbation des comptes validée à l'unanimité des votants .

Le trésorier rappelle le rôle des cotisations .Le financement de l'hébergeur du site du BTF est un des principaux poste de dépenses , récurrentes .Les cotisations servent entre autre à pouvoir aider financièrement les clubs partenaires organisant l'Open de France, et les évènements de grande envergure : ex championnat d'Europe.. Le BTF est l'association de classe Blokart seule reconnue par l'EBA et l'IBRA ; Être membre du BTF c'est pouvoir participer aux Grands prix et Open en France et aux évènements étrangers de l'EBA /IBRA .

Pour préserver le fragile équilibre financier de l'association , pour la saison 2025/2026 la cotisation au BTF est maintenue au tarif de 25 € , il n'y a plus de tarif spécial « première adhésion » mais l'adhésion est maintenue réduite à 10 € pour les moins de 18 ans .

## 3 / Rapport activité sportive 2024– 2025

La saison 2024/2025 a été lancée autour d'un week-end très convivial en Septembre par une rencontre à Penvins , dans la presqu'île de Sarzeau ( Morbihan )sans enjeu sportif qui a permis à 11 pilotes de se retrouver .

Cette saison a vu se réaliser 3 grands prix , au Touquet, à Saint-Brevin et à Berck (Open de France 54 pilotes dont 30 français , 6 nations ) , où nous sommes particulièrement bien accueilli y compris pour tenir notre assemblée générale !

Elle était aussi ponctuée de belles rencontres à l'étranger lors des Opens de Grande-Bretagne , des Pays bas , de Belgique ou d'Espagne :Au cumul 33 participations françaises et de beaux podiums !

#### 4 / Programme sportif annuel et événements majeur à venir : Calendrier 2025-2026

##### **La saison 2025-2026 s'annonce elle aussi riche en événements sportifs de tout genre :**

Comme l'an passé la FFCV a consulté en amont le BTF pour la programmation de la saison 2025-2026 . Il est cependant devenu très difficile de trouver des clubs volontaires pour organiser des rencontres , des Grands Prix ou un Open depuis le contrecoup du Covid .

Pour simplifier les enjeux pour les Clubs , JM CHERIAUX propose de constituer une bourse aux bénévoles en sollicitant et les pilotes eux-mêmes et leurs accompagnants .

En France trois Grands Prix sont d'ors et déjà actés , à Saint Malo en novembre 2025, à Saint Brevin en Mars 2026, et sur la Base 217 en région parisienne en Avril , sans oublier les 5 heures de Berck et les 4 heures de Saint Brevin , les opens internationaux , etc ...

Les informations sont déjà disponibles sur le site du BTF .

Nous recherchons toujours une date et un Club pour programmer un Open de France ...

Grâce aux participations et aux podiums réalisés lors des différentes compétitions internationales de ces dernières années , la FFCV reconduit la labellisation Equipe de France initiée en 2019 pour les Championnats d'Europe qui se disputeront à Fano (Danemark ) en Septembre 2025 et pour les championnats du monde qui se courront en Octobre 2026 au Royaume-Uni .

Jean-Marc CHERIAUX , délégué du bureau auprès de la FFCV , nous présente ainsi ce qui a été convenu avec la FFCV :

##### ***Critères de sélection des pilotes Blokart équipe de France aux championnats internationaux (EBA, IBRA)***

###### Principe général:

*Sélection de 24 pilotes, hommes / femmes confondus, personnes en situation de handicap, répartis théoriquement sur les 3 catégories de poids IBRA:*

*\* 8 en catégorie light (< 70kg)*

*\* 8 en catégorie middle (> 70 kg et < 82.5 kg)*

*\* 8 en heavy / superheavy (> 82.5 kg)*

*La répartition des pilotes dans les 3 catégories de poids est modulable, sur le principe des variations de poids constatées à la confirmation des inscriptions.*

###### Application:

*La participation à un championnat international Blokart respecte le principe fondamental OPEN (participation libre), à savoir:*

*\* 24 pilotes blokart équipe de France par épreuve, respectant les prérogatives et les règles FFCV en matière de sélection*

*\* des pilotes OPEN reconnus par le Blokart Team France, si le nombre de pilotes français dépassait les 24 participants*

*Si des quotas de participation étaient imposés par l'International Blokart Race Association, l'European Blokart Association, ou l'organisateur de l'évènement, priorité sera faite aux pilotes équipe de France.*

*Les résultats sportifs des pilotes blokart OPEN seront reconnus.*

*Le BTF veillera à harmoniser et fédérer l'ensemble des pilotes (équipe de France et Open) en privilégiant l'esprit sportif, la performance et la cohésion.*

###### Sélection:

*1) Etablissement d'un listing pilote d'intention de participation à l'évènement*

2) *Sélection et répartition des pilotes prétendants équipe de France parmi ce listing, par le bureau du Blokart Team France, selon les principes et par ordre:*

*A. Le ou les champions individuels en titre (Europe ou monde) sont automatiquement sélectionnés en surnombre, mais sans substitution en cas d'indisponibilité*

*B. Ordre croissant dans le classement national des pilotes des 2 saisons précédentes*

*C. sélection éventuelle de pilotes méritant selon leurs résultats sportifs antérieurs nationaux / internationaux, ou profil pilote à fort potentiel non classé non titré, ou pilotes « handi »*

*D. intégration des pilotes invités par l'organisateur, principe des wild card.*

*3) le Blokart Team France propose le listing pilote au comité de sélection fédéral*

*4) le comité de sélection FFCV nomme les pilotes sélectionnés en équipe de France*

*5) des pilotes Blokart Open pourront éventuellement être proposés par le BTF en cas de désistement.*

Pour la compétition , il est rappelé que cette nouvelle saison ce sont les règles IBRA complètes qui seront appliquées en Europe , substituant essentiellement les règles de priorité Tribord Amure à la règle de priorité à droite , avec quelques subtilités à retrouver dans les règles IBRA déjà disponibles dans leur traduction française et dernière version (n°9) sur le site du BTF .

Une version simplifiée « Règle de l'Arbitrage » est aussi mise en ligne sur le site pour faciliter la lecture par tous des principales dispositions de ces règles .

Il est rappelé par le Président qu'une version n°10 des règles IBRA fera l'objet d'une parution fin Décembre 2025 pour une application début Janvier 2026 .

## **5 / Election du nouveau bureau**

Comme annoncé précédemment et conformément aux statuts de l'association , il est procédé à l'élection du Bureau de celle-ci .

Le Bureau suivant les statuts est composé d'un président , d'un trésorier et d'un secrétaire .

Faute de nouveau candidat déclaré , le Bureau actuel se soumet au vote pour voir ses mandats renouvelés .

Sont élus à l'unanimité :

Hervé PERROT , Président

Pascal LEOTY , Trésorier

Alain LECOINTE , secrétaire

Le Bureau ainsi élu rappelle à ses cotés le Vice Président Bruno BERRY ,Le délégué auprès de la FFCV Jean-Marc CHERIAUX, le délégué auprès des clubs Bernard DUVAL , le délégué « international » Régis THOUEMENT et valide comme délégué jeune auprès de l'EBA Gautier DELENCLOS .

Le secrétaire rappelle que de nouvelles élections pour le bureau auront lieu lors de l'assemblée générale . dans quatre ans .

## 6 / Questions diverses :

Gautier DELENCLOS propose deux pistes pertinentes d'amélioration :

- Disposer d'un logo reproductible sur des vêtements que choisirait chacun des membres suivant ses propres envies et possibilités financières permettant de s'équiper de manière plus qualitative que de simples tee-shirt tout en maintenant une même symbolique pour tous les membres de l'association .Une réflexion sera menée sur ce point .
- Etablir un classement à l'échelle européenne pour mettre en avant celles et ceux qui font l'effort d'être présent sur les différents Open et championnats en Europe , tant français qu'étranger .Gautier se rapprochera des interlocuteurs de l'Ibra pour échanger avec eux sur ce sujet , et une réflexion du bureau sera menée en parallèle .

L'Ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions ,

Le Président clôt l'assemblée générale en remerciant l'ensemble des adhérents présents et les invite à trinquer autour du pot d'amitié proposé par l'association et l'Eole Club .

#####

Saint Malo Le 21 Mai 2025

Hervé PERROT  
Président du BTF

Alain LECOINTE  
Secrétaire du BTF

Association BLOKART TEAM France  
Association de classe des propriétaires de Blokart  
Régie par la loi du 1er Juillet 1901  
Déclarée à la Préfecture du Morbihan sous le numéro 0563340873